

Communauté de Communes Petite Montagne

Compte rendu conseil communautaire du 30 mars 2017 convocation 21 mars 2017

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON , Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

✚ Pour chacun des budgets annexes suivants : Assainissement collectif, assainissement non collectif, chaufferie-bois :

- approbation des comptes de gestion – exercice 2016 ;
- approbation et vote des comptes administratifs - exercice 2016 ;
- affectation des résultats de clôture ;
- vote des budgets primitifs - exercice 2017.

1 Approbation des comptes de gestion - exercice 2016.

Pour chacun des budgets annexes suivants : Assainissement collectif, assainissement non collectif, chaufferie- bois

Considérant que les comptes de gestion établis par le trésorier pour chacun de ces budgets reflètent l'intégralité des dépenses et des recettes du budget concerné, les conseillers communautaires présents approuvent à l'unanimité ces comptes de gestion.

2 Approbation et vote des comptes administratifs - exercice 2016 et affectation du résultat

Aucun conseiller communautaire ne demande le vote à bulletin secret des comptes administratifs

a) Assainissement collectif

	GESTION 2016	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2016)	Restes à réaliser	RESULTAT avec restes à réaliser
SECTION FONCTIONNEMENT	40 529.85 €	34 196.62 €		74 726.47 €
SECTION INVESTISSEMENT	-113 457.21 €	366 779.86 €	Dép. : 0.00 € Rec : 109 000.00 €	255 555.65 €

Soit toutes sections confondues : 330 282.12 €

La gestion 2016 est marquée par :

- ❖ L'intégration comptable des travaux d'assainissement sur la commune de FETIGNY

Dépenses étude diagnostique réseau STEP 554 554.57 € TTC

Subventions étude diagnostique réseau STEP 171 903.01 € TTC

FCTVA étude diagnostique réseau STEP 79 960.84 € TTC

Coût résiduel 302 690.72 € TTC

Pour permettre des comparaisons avec d'autres travaux, un emprunt du montant du coût résiduel au taux 4,5 % sur 20 ans est simulé. L'annuité serait de 23 269.64 € soit 9.56 € m3 traité (sans tenir compte du nombre d'abonnés) et de 8.61 € m3 traité en tenant compte du nombre d'abonnés.

En réalité, pour financer les travaux et ceux de THOIRETTE, un emprunt a été souscrit au taux de 3.16 %.

- ❖ L'intégration comptable des travaux d'assainissement sur la commune de LOUVENNE

Dépenses étude diagnostique réseau STEP	523 422.98 € TTC
Subventions étude diagnostique réseau STEP	136 899.90 € TTC
FCTVA étude diagnostique réseau STEP	83 020.71 € TTC
Coût résiduel	303 502.37 € TTC

Pour permettre des comparaisons avec d'autres travaux, un emprunt du montant du coût résiduel au taux 4,5 % sur 20 ans est simulé. L'annuité serait de 23 331.90 € soit 11.89 € m3 traité (sans tenir compte du nombre d'abonnés) et de 10.79 € m3 traité en tenant compte du nombre d'abonnés.

- ❖ L'intégration comptable des dépenses d'étude d'assainissement sur la commune de VIREMONT avant abandon du projet faute de signature des autorisations de passage et du zonage d'assainissement de ce village en assainissement non collectif

Dépenses étude diagnostique	30 747.68 € TTC
Subventions étude diagnostique	5 980.00 € TTC
FCTVA étude diagnostique	0.00 € TTC
Coût résiduel	24 757.68 € TTC

❖ Les zonages d'assainissement sur les communes du territoire communautaire excepté ceux sur les communes de AROMAS, CHEMILLA, SAINT-HYMETIERE, MONTFLEUR car le conseil communautaire envisage de réaliser des travaux d'assainissement collectif sur ces communes. Des études pour définir les projets ont débuté. Les résultats compléteront les dossiers de zonages avant leur mise à enquête publique. La réalisation des zonages d'assainissement des communes concernées est reportée.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le compte administratif 2016.

Affectation du résultat

Les conseillers communautaires constatent que le résultat 2016 de la section d'investissement après restes à réaliser est positif et qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est obligatoire.

b) Assainissement non collectif (SPANC)

	GESTION 2016	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2016)	RESULTAT au 01 janvier 2017
SECTION FONCTIONNEMENT	17 611.33 €	3 031.15 €	20 642.48 €
SECTION INVESTISSEMENT	224.16 €	4 819.43 €	5 043.59 €

Le résultat de fonctionnement en 2016 s'explique par le fait que l'Agence de l'Eau a versé les primes d'activités pour 2015 et le solde de celle de 2014 (6 090 €) .

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le compte administratif.

Affectation du résultat

Les conseillers communautaires constatent que le résultat 2016 de la section d'investissement est positif et qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est obligatoire.

c) Chaufferie-Bois

	DEPENSES	RECETTES	GESTION 2016	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2016)	RESULTAT de clôture
Fonctionnement	235 257.39 €	271 743.31 €	+ 36 485.92 €	- 67 476.65 €	- 30 990.63 €
Investissement	92 431.81€	82 618.12 €	- 9 813.69 €	- 15 956.85 €	- 25 770.54 €

Le montant de la vente d'énergie permet de couvrir les coûts de production limités grâce aux interventions de l'agent technique de la collectivité qui assure l'entretien des installations conjointement avec la société de maintenance. Les fuites réseau ont été réparées par et aux frais de la société Engie Cofely. Une procédure est engagée en justice pour définir la responsabilité de l'entreprise qui a installé le réseau – la porosité des joints de tronçons de réseau permet à l'humidité de s'infiltrer et corrode le conduit.

La granulométrie et la qualité des plaquettes fournies par la société Bresse Bois Energie correspondent aux critères pour un fonctionnement correct des chaudières en assurant un fort taux de couverture bois et très peu de dysfonctionnements. Les conseillers communautaires approuvent, à l'unanimité, le compte administratif.

Affectation du résultat

Les conseillers communautaires confirment qu'il n'y a pas de résultat de fonctionnement à affecter

3. Vote des budgets primitifs 2017 pour les budgets annexes

Aucun délégué ne demande le vote à bulletin secret de ces documents budgétaires

a) Assainissement collectif

En fonctionnement les prévisions 2017 reflètent la réalité des besoins et tiennent compte du montant des amortissements 286 529 €.

La section d'investissement reflète les opérations en cours : CORNOD (réseau+STEP), AROMAS-Ceffia, MONTFLEUR, CHEMILLA-SAINT HYMETIERE (études réseau), zonages d'assainissement non réalisé

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le budget 2017 tel que présenté

La section de fonctionnement s'équilibre à 648 462 € et celle d'investissement à 1 197 233 €

b) Assainissement non collectif (SPANC)

Selon certaines conditions, (prendre contact avec les techniciennes), la réhabilitation d'assainissement non collectif peut bénéficier de subvention par l'Agence de l'Eau pour un maximum de 3 000 €. Le dossier des particuliers est transmis à cet organisme par la collectivité, cette dernière sert également d'intermédiaire pour le versement des aides. Pour cette mission la collectivité est indemnisée à hauteur de 300 € par dossier

En tenant compte des réhabilitations engagées (53 dossiers en cours) et des frais du service, la section de fonctionnement s'équilibre à 272 394 €. La section d'investissement s'équilibre à 9 787 €.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le budget 2017 tel que présenté.

c) Chaufferie-bois

Aucune remarque particulière.

La section de fonctionnement s'équilibre à 372 945 € et celle d'investissement à 154 159 €.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le budget primitif tel qu'il leur fut présenté.

Nouvelle organisation de fonctionnement :

• Détermination du nombre de vice-présidents et de membres du bureau

Les élections début janvier 2017 au sein de la commune nouvelle THOIRETTE- COISIA ont pour conséquences la démission de droit de madame Martine MATIAS de ses fonctions de déléguée communautaire et vice-Présidente. Pour répondre à l'exercice des compétences de la communauté de communes qui se décline en 6 axes principaux :

Axe 1 Entreprendre, accompagner, créer

Axe 2 Se solidariser, communiquer, valoriser et promouvoir

Axe 3 ENVIRONNEMENT : préserver, améliorer, anticiper

Axe 4 Optimiser, vulgariser pour plus d'attractivité

Axe 5 Voirie - Réseaux - Fibre optique

Axe 6 Relation Communes et Communauté de Communes

une nouvelle organisation s'impose.

Le conseil communautaire, à l'unanimité prend acte des conséquences des élections de la Commune nouvelle de THOIRETTE-COISIA, qui démissionne de droit 1 membre du bureau, élu à la 5e vice-présidence, décide que le bureau sera composé de 14 membres (quatorze), fixe le nombre de vice-présidents à 7 (sept), décide de procéder ce jour à l'élection de 2 vice-présidents, membres du bureau - pour combler la vacance de la 5e vice-présidence, occupée par Mme Martine MATIAS, démissionnaire de droit et pour occuper la 7e vice-présidence créée ce jour.

Les résultats d'élections sont les suivants :

- 35 votants 3 bulletins nuls 32 exprimés : Madame Françoise GRAS obtient 30 voix

Monsieur Jérôme BENOIT 1 voix, Monsieur Jean-Claude NEVERS 1 voix

- 35 votants 2 bulletins nuls 33 exprimés Monsieur Jacques CALLAND obtient 28 voix

Monsieur Jérôme BENOIT 4 voix, Monsieur Jean-Claude NEVERS 1 voix

Madame Françoise GRAS et Monsieur Jacques CALLAND sont élus Vice-Présidents et complètent le bureau.

Madame Françoise GRAS aura en charge la communication et la promotion du territoire, l'action sociale et l'accompagnement dans l'emploi, le lien avec les collectivités locales et le suivi du schéma de mutualisation, Monsieur Jacques CALLAND les relations avec les PME, les artisans et commerçants, les ententes commerciales, le partenariat dans le cadre des événements et animations de la vie économique locale tout en étant un des représentants de la communauté de communes au Pays Lédonien et au pôle entrepreneurial. Il assurera également le suivi des aménagements urbains (habitat et logements) dans le cadre de la revitalisation des bourgs centres.

✚ Indemnités du Président et des Vices-Présidents (application décret 2017-85 du 26/01/2017)

Ce décret impose de définir les indemnités de fonctions des élus en fonction de l'indice 1022 (Indice brut mensuel brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) et non plus en fonction de l'indice 1015 (ancien Indice brut mensuel brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer à compter du 01 février 2017 les indemnités de fonctions des élus Président et Vice-Présidents selon un pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (valeur brute au 1er février 2017 : 3 870.66 €)

L'indemnité du Président est fixée à 33 %

L'indemnité de Monsieur GROSIDIER Jean-Charles est fixée à 6.77 % (son choix suite à son élection de Conseiller Départemental), celle de chacun des vice-Présidents à 13.55 %. Madame Françoise GRAS et Monsieur Jacques CALLAND seront indemnisés à compter de leur élection.

✚ Indemnités conseil du trésorier

Considérant que Monsieur Eric GUILLEREY a accepté d'exercer les prestations relevant de l'assistance et du conseil en matière comptable, financière et juridique; en l'absence de Monsieur COTTET, le débat sur le versement des indemnités conseils et leurs justifications, le conseil communautaire après avoir délibéré et voté décide d'allouer à Monsieur Eric GUILLEREY, Trésorier de la collectivité par intérim en l'absence de Monsieur Christophe COTTET, l'indemnité précitée au taux maximum fixé par l'arrêté susvisé, article 4, pour la durée de ses fonctions d'intérim.

✚ Assainissement :

Compte –rendu commission

- Le zonage assainissement VILLECHANTRIA est évoqué, la décision sera prise en prochain conseil communautaire.
- A ce jour de nombreux problèmes sont recensés à la station de Saint Julien qui a été mise en services en 1997 :
 - Ensablement des pompes du poste de relevage : Un dessableur dégrilleur sera installé pour limiter les apports de sable en entrée de station et limiter l'usure prématurée des pompes.
 - Débordement du tamis rotatif : la mise en place du dessableur limitera le colmatage du tambour.
 - Panne de l'automate provoquant un dysfonctionnement de l'aération et de l'électrovanne de nettoyage du tamis rotatif : un devis a été réalisé auprès de l'entreprise ORPEO pour un montant de 4 620 € TTC.
 - Extraction des boues : le système mis en place en 1997 demande beaucoup d'entretien et des réglages fréquents en fonction de l'effluent entrant.

Le Président propose la réalisation d'une étude pour la réhabilitation de la station d'épuration en partenariat avec l'agence de l'eau et le conseil départemental.

- Réflexions sur une aide de la Communauté de Communes pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif- ce point sera explicité lors du conseil du 11 avril 2017

Achat terrain à CORNOD

Considérant le projet d'implantation de la STEP sur CORNOD, l'obligation d'acquérir du terrain, les contraintes pour réaliser les travaux sur un autre site et le fait que cette parcelle est considérée constructible, le conseil communautaire après avoir délibéré décide d'acquérir une partie d'une parcelle, environ 1500 m² Il accepte, à titre exceptionnel compte tenu de la localisation de la parcelle, de l'acheter à 3 €/m²

✚ Affaires diverses :

Réunions de commission du projet de territoire :

Plusieurs réunions thématiques sont organisées afin de définir les enjeux et les stratégies territoriales.

Adhésion à la MJC d'Arbois pour le cinéma de plein air

Dans le cadre de l'organisation d'un programme d'animations en soirée cet été, la projection en plein air de film sur 2 sites est prévue. La MJC d'Arbois propose cette prestation. Le Conseil communautaire envisage, pour bénéficier de ce service, d'adhérer à la MJC d'Arbois

Délégués SICTOM

Considérant les nouvelles propositions des conseils municipaux d'élus pour siéger au SICTOM depuis la délibération du conseil communautaire du 13 février 2017, le conseil communautaire désigne pour les communes ci-dessous les représentants suivants :

COMMUNES nouvelles	COMMUNES ou Communes historiques	Délégués titulaires	Délégués suppléants
	DRAMELAY	MICHELIN Dominique	Olivier VARROT
VAL SURAN	BOURCIA	LEBRENTON Thierry	CALLAMAND Edwidge
	LOUVENNE	BUGNOD Christian	CARRAZ Gérard
	SAINT JULIEN SUR SURAN	ROZ Claude	ROUX Valérie
	VILLECHANTRIA	BOUVIER Marie France	LAZZAROTTO Liliane

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 22 heures 30

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 1 .2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Vie de l'institution

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

Objet : Nouvelle organisation -Nombre de membres de bureau et Vice-Présidents

VU la délibération du 28/05/2015 fixant la composition du bureau communautaire à 13 membres et le nombre de vice-présidents à 6

Considérant que le bureau communautaire est composé d'un président, de 6 vice-présidents et 6 membres du bureau.

Considérant la nécessité d'une nouvelle organisation,

Le conseil communautaire,

- PREND ACTE des conséquences des élections de la Commune nouvelle de Thoirrette-Coisia, qui démissionne de droit 1 membre du bureau, élu à la 5^e vice-présidence,
- DECIDE que le bureau sera composé de 14 membres (quatorze)
- FIXE le nombre de vice-présidents à 7 (sept) ,
- DECIDE de procéder ce jour à l'élection de 2 vice-présidents, membres du bureau :
 - Pour combler la vacance de la 5^e vice-présidence, occupée par Mme Martine MATIAS, démissionnaire de droit
 - Pour occuper la 7^e vice-présidence créée ce jour.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Signature dematerialisee

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 31/03/2017
et publication ou notification du 31/03/2017

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 2 .2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Vie de l'institution

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

Objet : Indemnité de fonction des élus : Président et Vice-Présidents à compter du 01.01.2017

Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu les articles L.5211-12 et L 5214-8 du C.G.C.T.,

Vu les décrets fixant le montant des indemnités de fonction selon les type de structure et les tranches de population,

Considérant la population de la Communauté de Communes de 7 022 habitants,

Considérant les Procès-Verbal d'installation du conseil communautaire et de l'Élection d'un Président, de 4 Vice Présidents du 22 avril 2014, de l'élection de 2 Vice-Présidents du 28 mai 2015, l'élection de 2 Vice-Présidents du 30 mars 2017

Vu les arrêtés du 23 avril 2014, du 29 mai 2015 et du 31 mars 2017 portant délégation de fonctions à chacun des vice-Présidents,

Après que le Président Jean –Louis DELORME, les vice-Présidents : GROSDIDIER Jean-Charles, CARRETIÉ Josiane, CHARRIERE Gérard, LAMARD Philippe, Jean-Yves BUCHOT, Françoise GRAS, Jacques CALLAND aient quitté la salle

Le Conseil Communautaire après délibération, ont pris part au vote 35 délégués par 35 voix pour, 0 voix contre , 0 absentions

- **DECIDE** de fixer à compter du 01 janvier 2017 les indemnités de fonctions des élus Président et Vice – Présidents selon un pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

L'indemnité du Président est fixée à 33 %

L'indemnité de chacun des vice-Présidents (Mesdames ou Messieurs CARRETIÉ Josiane, CHARRIERE Gérard, LAMARD Philippe, Jean-Yves BUCHOT, Françoise GRAS, Jacques CALLAND) est fixé à 13.55 %

L'indemnité de Monsieur GROSDIDIER Jean-Charles,) est fixée à 6.77 %

Ces indemnités seront versées mensuellement.

S'ENGAGE à inscrire chaque année au budget les crédits nécessaires

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 19/04/2017
et publication ou notification du 31/03/2017

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération n° 2017-03-30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Approbation Compte Gestion 2016- Budget Assainissement Collectif

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

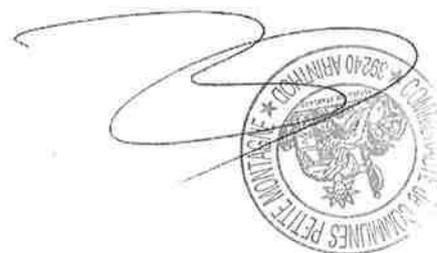
déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/04/2017
et publication ou notification du 04/04/2017



Département
DU JURA

Commune de COMMUNES
S.C. PETITE MONTAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice: 35
Nombre de membres présents: 35
Nombre de suffrages exprimés: 34
VOTES: 34 Pour 34
Date de convocation: 21/03/2017
Date d'affichage: 24/04/2017

del 4 2017. 03.30

Séance du *Mercredi 2017 à 18 heures*

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de *Gérard CHARRIERE* délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Résultats reportés.....		34 196,62				400 976,48
Opérations de l'exercice.....	519 106,85	559 636,70	452 942,14	339 484,93	- 72 927,36	
TOTAUX.....	519 106,85	593 833,32	452 942,14	706 264,79	- 72 927,36	
Résultats de clôture		74 726,47		253 322,65		328 049,12
Restes à réaliser			106 767,00	109 000,00		2 233,00
TOTAUX CUMULES	519 106,85	593 833,32	559 709,14	815 264,79		330 282,12
RESULTATS DEFINITIFS		74 726,47		255 555,65		330 282,12

Ont signés au registre des délibérations : MM

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,



PRESENTE Jean-Charles GROSSIDIER, Marie-Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CALLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIÉ, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU, ABSENTE ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.
INVITEE absente: Héliène PELLISSARD.

SECRETARE DE SEANCE : Marie-Christine CHARBONNIER

Séance du 30 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRE COURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFÉCTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	40 529.85
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	34 196.62
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) - (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	74 726.47
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	253 322.65
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	2 233
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	74 726.47
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 04/04/2017 et de la publication le 04/04/2017

A ARINTHOD le 24 Avril 2017

Le Président
Jean- louis DELORME



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération n° 2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Vote Budget Primitif 2017 - Budget annexe Assainissement Collectif

Considérant la présentation des prévisions du budget primitif 2017 pour le budget annexe Assainissement Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 35 voix pour, 0 contre

- **APPROUVE** le budget primitif 2017 Assainissement Collectif tel que présenté.
 - la section de fonctionnement s'équilibre à 648 462 €
 - la section d'investissement s'équilibre à 1 197 233 €

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/04/2017
et publication ou notification du 04/04/2017



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération n° 2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Approbation Compte Gestion 2016- Budget Assainissement Non Collectif

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/04/2017
et publication ou notification du 04/04/2017



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Département
DU JURA

Commune de COMMUNES
C. PETITE MONTAGNE

Nombre de membres en exercice: 219

Nombre de membres présents: 35

Nombre de suffrages exprimés: 39

VOTES: 34 Pour 34

Date de convocation: 21/03/2017

Date d'affichage: 04/04/2017

del 8 2017.03.30

Séance du 30/03/2017 à 18h00

Geud CHARRIERE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Geud CHARRIERE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTES ANNEXES pour l'assainissement non collectif						
Résultats reportés.....		3 031,15		4 819,43		7 850,58
Opérations de l'exercice.....	57 545,05	75 156,38	3 813,40	4 037,56		17 835,49
TOTAUX	57 545,05	78 187,53	3 813,40	8 856,99		17 835,49
Résultats de clôture		20 642,48		5 043,59		25 686,07
Restes à réaliser						-
TOTAUX CUMULES	57 545,05	78 187,53	3 813,40	8 856,99		25 686,07
RESULTATS DEFINITIFS		20 642,48		5 043,59		25 686,07

Ont signés au registre des délibérations : MM

PRESENTS :

PRESENTS Jean-Charles GROSSIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Jostiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU. ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER. INVITEE absente: Hélène PELLISSARD.

SECRETARE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,



Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le

Berger Levrault

ID : 039-200012060-20170330-ANC20162017_6-DE

39016
Code INSEE

CTE PETITE MONTAGNE
SPANC ASSAINISSEMENT -065

Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le

2016

ID : 039-200012000-20170330-ANC20162017_1 DE

Séance du 30 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRE COURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou **ABSENTS EXCUSES** : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	17 611,33
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	3 031,15
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) ~ (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	20 642,48
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	5 043,59
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	20 642,48
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	20 642,48
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 04/04/2017 et de la publication le 04/04/2017

A ARINTHOD le

Le Président

Jean- Louis DELORME



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 10 2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Vote Budget Primitif 2017 - Budget annexe Assainissement Non Collectif

Considérant la présentation des prévisions du budget primitif 2017 pour le budget annexe Assainissement Non Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 35 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif 2017 Assainissement Non Collectif tel que présenté.
 - la section de fonctionnement s'équilibre à 272 394 €
 - la section d'investissement s'équilibre à 9 787 €

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/04/2017
et publication ou notification du 04/04/2017



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 11 - 2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON , Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .
ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.
INVITEE absente: Hélène PELISSARD.
SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Approbation Compte Gestion 2016- Chaufferie bois

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

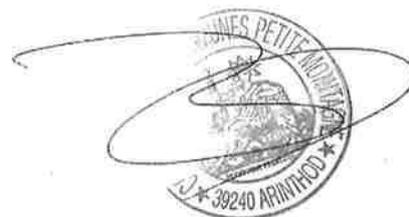
déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 04/04/2017
et publication ou notification du 04/04/2017



Département
DU JURA

Communauté communes de
C.C. PETITE MONTAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

del 12 2017.03.30

Séance du 30/03/2017 à 19 heures

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Général CHARRIERE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTES ADMINISTRATIF Chauffage bois						
Résultats reportés.....	67 476,55	-	15 956,85		83 433,40	
Opérations de l'exercice.....	235 257,39	271 743,31	92 431,81	82 618,12	- 26 672,23	
TOTAUX.....	302 733,94	271 743,31	108 388,66	82 618,12		
Résultats de clôture	30 990,63		25 770,54		56 761,17	
Restes à réaliser			4 021,00			
TOTAUX CUMULES	302 733,94	271 743,31	112 409,66	82 618,12	- 60 782,17	
RESULTATS DEFINITIFS	30 990,63		29 791,54		60 782,17	

Ont-é signés au registre des délibérations : MM

PRESENTS Jean-Charles GROSSIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU, ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELLISSARD.

SECRETARE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER

Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200012060-20170330-CHAUF2016201_5-DE

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,



39016
Code INSEE

CTE PETITE MONTAGNE
CHAUFFERIE BOIS - 076

Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le

2016

039-200012060-3570835-CHAUF2016201_1-DE

Séance du 30 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECCOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CAILLON, Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGÉ, Michel PAIN, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER, Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou **ABSENTS EXCUSES** : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND, Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET, Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 36 485.92
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	-67 476.55
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-30 990.63
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 25 770.5
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 4 021,00
Besoin de financement = e + f	29 791.50
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-30 990.63

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 04/04/2017 et de la publication le 04/04/2017

A ARINTHOD le 04/04/2017

Le Président
Jean-Louis DELORME



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 14 .2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean -Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER - TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ, Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .
ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.
INVITEE absente: Hélène PELISSARD.
SECRETAIRE DE SEANCE : Marie -Christine CHARBONNIER.

Objet : Vote Budget Primitif 2017 - Budget annexe Chaufferie bois

Considérant la présentation des prévisions du budget primitif 2017 pour le budget annexe Chaufferie bois

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 35 voix pour, 0 contre

- APPROUVE le budget primitif 2017 Chaufferie bois tel que présenté.
 - la section de fonctionnement s'équilibre à 372 945 €
 - la section d'investissement s'équilibre à 154 159 €

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 05/04/2017
et publication ou notification du 05/04/2017



Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 15 .2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

Objet : Indemnité de conseil et de confection de budget à Monsieur le Trésorier par intérim en l'absence de M. COTTET receveur de la collectivité

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 qui fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux;

Considérant que Monsieur Eric GUILLEREY a accepté d'exercer les prestations relevant de l'assistance et du conseil en matière comptable, financière et juridique; en l'absence de Monsieur COTTET

Considérant le débat sur le versement des indemnités conseils et leurs justifications,

Le conseil communautaire après avoir délibéré et voté

DECIDE d'allouer à Monsieur Eric GUILLEREY, Trésorier de la collectivité par intérim en l'absence de Monsieur Christophe COTTET, l'indemnité précitée au taux maximum fixé par l'arrêté susvisé, article 4, pour la durée de ses fonctions d'intérim

S'ENGAGE à inscrire chaque année au budget les crédits nécessaires

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 19/04/2017
et publication ou notification du 19/04/2017

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 16 .2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Finances

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

Objet : Assainissement collectif – achat terrain STEP CORNOD

Considérant les délibérations et arrêtés réglementaires relatives à l'assainissement de CORNOD et le projet de réaliser une unité de traitement sur cette commune

Considérant le projet d'implantation et l'obligation d'acquérir du terrain

Considérant que cette parcelle est considérée constructible

Considérant les contraintes pour réaliser les travaux sur un autre site

Considérant les échanges avec les propriétaires du terrain

Le conseil communautaire après avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir du terrain cadastré ZB 19 sur la commune de CORNOD appartenant conjointement à Madame PERNET Jeanne Marie, demeurant Quartier Babylone 39240 MARIGNA SUR VALOUSE, Madame PERNET Céline demeurant Grand Châtel 39260 VILLARDS D'HERIA et Monsieur PERNET Cyrille, demeurant Quartier Babylone 39240 MARIGNA SUR VALOUSE

ACCEPTE, à l'unanimité, à titre exceptionnel compte tenu de la localisation de la parcelle, d'acquérir une partie cette parcelle, environ 1500 m², moyennant 3 €/m²

PREND ACTE que la surface exacte achetée sera connue après réception des documents d'arpentage.

AUTORISE le Président ou un Vice - Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette acquisition et notamment l'acte notarié.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 19/04/2017
et publication ou notification du 19/04/2017

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 30 mars 2017****Délibération 17 : 2017.03.30****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 35 absents : 14

Qui ont pris part au vote 35

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Domaine Vie de l'Institution

L'an deux mil dix-sept le trente mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME.

PRESENTS Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER , Françoise GRAS , Cécile BESNIER – TRECOURT , Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD, Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Michel SOUSSIA , Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT, Rémy BUNOD, Nicole VELON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Michel BOUQUEROD, Claude ROZ , Gérard CHARRIERE, Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Pascal GIROD, Pierre GILBERT, Isabelle BRANCHY, Michel RAFFIN, Frédéric JACQUEMIN, Lionel BUFFAVAND ,Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Patrick BARDET , Thierry COMTE, Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY Fabienne BOUVIER.

INVITEE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie –Christine CHARBONNIER.

Objet :Représentants de la communauté de communes au SICTOM suite aux modifications au sein des conseils municipaux – effet au 01.04.2017

Vu les statuts de la communauté de communes Petite Montagne

Vu les statuts du Sictom

Vu les propositions des communes membres de la communauté de communes pour désigner des représentants au sein du comité syndical du SICTOM

Vu les différents arrêtés préfectoraux de création de communes nouvelles avec effet au 01/01/2017

Vu les différents arrêtés préfectoraux portant modification des communes membres de la communauté de communes Petite Montagne

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 février 2017

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré

PREND ACTE des nouvelles propositions des conseils municipaux

DESIGNE pour les communes ci-dessous les représentants suivants

COMMUNES nouvelles	COMMUNES ou Communes historiques	Délégués titulaires	Délégués suppléants
	DRAMELAY	MICHELIN Dominique 3 rue de la Croix Le Mont 39240 DRAMELAY	Olivier VARROT 15 Rue du Faubourg 39240 ARINTHOD

		Délibération 17 .2017.03.30	
VAL SURAN	BOURCIA	LEBRENTON Thierry Rue des Efforêt LA Boissière 39 320 VAL SURAN	CALLAMAND Edwidge Rue du Château BOURCIA 39320 VAL SURAN
	LOUVENNE	BUGNOD Christian Route de Louvenne Lapeyrouse 39 320 VAL SURAN	CARRAZ Gérard Route de Morges Lapeyrouse 39 320 VAL SURAN
	SAINT JULIEN SUR SURAN	ROZ Claude La bergère SAINT-JULIEN 39320 VAL SURAN	ROUX Valérie Lot PELON SAINT-JULIEN 39320 VAL SURAN
	VILLECHANTRIA	BOUVIER Marie France Rue de l'Eglise 39 320 VILLECHANTRIA	LAZZAROTTO Liliane Villechantria 39320 VAL SURAN

PREND ACTE que les délégués titulaires et suppléants des autres communes sont inchangés

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

le Président, Jean-Louis DELORME

Signature dématérialisée

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 19/04/2017
et publication ou notification du 19/04/2017

Communauté de Communes Petite Montagne 39240 ARINTHOD :

Nombre d'habitants :7022

Nombre de Vice Présidents : 7

**Tableau annexe récapitulatif de l'ensemble
des indemnités de fonction allouées aux
membres du conseil communautaire**

**• Article L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)
créé par l'article 78 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la
démocratie de proximité**

Indemnité mensuelle allouée à :	Fonction	Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Indemnité brute (en euros) Valeur du point de l'indice au 01/02/2017	Date de la délibération (*)
-M. Jean-Louis DELORME	Président	33 %	1 277.32 €	30/03/2017
- M. Jean-Charles GROSDIDIER	Vice Président	6.77 %	262.04 €	30/03/2017
- Mme Josiane CARRETIE	Vice Présidente	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
-M. Gérard CHARRIERE	Vice Président	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
-M. Philippe LAMARD	Vice Président	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
-Mme Françoise GRAS	Vice- Président	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
- M. Jean-Yves BUCHOT	Vice-Président	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
-Mr Jacques CALLAND	Vice-Président	13.55 %	524.47 €	30/03/2017
Total mensuel :			4 686.18€	

Pour mémoire

**Indice brut mensuel brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
au 1er février 2017 : 3 870.66 €**

(décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 – J.O. du 27 janvier 2017)